



BULLETIN d'ADHÉSION 2026

Pour les bénéficiaires : patients et aidants

Association soumise à la loi du 1^{er} juillet 1901 et au décret du 16 août 1901

A remplir par l'adhérent (exemplaire à conserver par l'association) :

Je suis patient(e) : veuillez cocher l'une des cases **Je suis aidant(e) :**

Prénom :

Nom :

Date de naissance :-----/-----/-----

Adresse :

Code postal : Ville :

Télé

Email : info@vishalsoft.com

Activité :

Je déclare par la présente souhaiter devenir membre de l'association :

Le montant de la cotisation 2026 est de 10 euros pour les adhérents patients du cancer et 15 euros pour les aidants pour la période civile du 01/01/2026 au 31/12/2026, payable par chèque à l'ordre de l'Espace Libellule et à envoyer à l'Espace Libellule – 8 route de Lienne – 36250 Saint Maur ou à remettre au référent Libellule. Un virement est possible via le bouton Paypal sur la page « Inscription » du site Internet www.espacelibellule.com

Fait à le

Ecrire la mention « lu et approuvé » :

Signature